EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE
EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE

ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

SESSION 2016

EPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

ÉPREUVE ÉCRITE :

Rédaction d'un rapport, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 23 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué
S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Sujet :
Vous êtes animateur territorial principal de 2ème classe, responsable du service Animation de la commune rurale d'Animville (5 000 habitants) qui compte un groupe scolaire avec accueil de loisirs (maternelle et élémentaire), une maison des jeunes, une médiathèque et un musée de la photographie.

Partant du constat que les structures municipales dédiées aux jeunes dont il a la charge sont peu fréquentées, l'adjoint au maire en charge de la jeunesse, de la culture et de la vie associative souhaite engager une réflexion sur les possibilités d'aller à la rencontre et de mobiliser des publics potentiels, notamment par le biais d'activités socioculturelles.

Dans un premier temps, il vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport sur les pratiques « hors-les-murs ».

10 points

Dans un deuxième temps, vous devrez proposer une démarche à mettre en œuvre de manière transversale avec les structures existantes à destination des publics de 3 à 25 ans, afin de les amener à fréquenter ces structures.

10 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents :

Document 1 : « Quand les musées sortent de leurs murs » - M A Kleiber – *Le Journal du Dimanche* – 21 janvier 2013 – 2 pages

Document 2 : « L'animation de rue, qu'est-ce que c'est ? » - Mémento de l'animation de rue dans les centres sociaux de Seine-Saint-Denis (extraits) – *Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis* – 2012 – 6 pages

Document 3 : « Le numérique « hors les murs » » – Nicolas Vauzelle – *www.educavox.fr* – Mis en ligne le 15/10/2014, consulté le 27/01/2016 – 3 pages

Document 4 : « Concept « Animation socioculturelle hors-murs » » – *Direction de la formation, de la prévoyance sociale et de la culture, Ville de Bienne* – janvier 2012 – 3 pages

Document 5 : « Sortir les livres dans la rue et partager les savoirs » – *www.atdquartmonde.ca* – 25 juin 2013 – 2 pages

Document 6 : « Les démarches d'animation de rue des centres sociaux en Seine-Saint-Denis » – *Fiche de recueil de pratiques n°2 – Prospectives éducatives – Habitants, centres sociaux de Seine-Saint-Denis* – Consulté le 4 juillet 2016 – 5 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

DOCUMENT 1

Quand les musées sortent de leurs murs

Mardi, le centre Pompidou présente des œuvres originales en prison. Une première en France. D'autres grands musées parisiens vont aussi à la rencontre de publics "empêchés".

Une bouffée d'art souffle parfois dans des endroits inattendus. Mardi 22 janvier, toute la journée, un ensemble de toiles d'inspiration fantastique, venues des collections du Centre Pompidou, franchira les murs de la maison d'arrêt d'Osny dans le Val-d'Oise. C'est la première fois qu'une œuvre d'art originale s'installe en prison. Pour cette première, Beaubourg assure le déménagement des peintures, leur installation dans le gymnase de l'établissement pénitentiaire et envoie un conservateur et l'artiste en personne, Philippe Mayaux, comme ambassadeurs auprès des détenus.

Dans le langage technocratique des musées, il s'agit d'actions en direction des publics "empêchés" - prisonniers, malades - et "éloignés", ceux qui ne vont jamais aux musées parce qu'ils sont loin de chez eux, ou loin de leur univers culturel. Le tout nouveau Louvre-Lens et le centre Pompidou-Metz participent à ce rapprochement avec des habitants qui ne peuvent tous "monter" à la capitale.

L'opération *Un jour, une œuvre*

Comme le souligne Alain Seban, président du Centre Pompidou, "près d'un Français sur deux n'a jamais mis les pieds dans un musée de beaux-arts. Pour que le musée aille au-devant de ceux qui n'y vont jamais, l'enjeu, c'est de présenter des œuvres originales - c'est le principe, l'essence même du musée - dans des lieux qui ne soient pas des musées". C'est ainsi qu'est né le centre Pompidou mobile pour la province, et l'opération *Un jour, une œuvre* pour les Franciliens qui ne vont pas voir des chefs-d'œuvre dans la capitale, même lorsqu'ils ne sont qu'à quelques stations de métro de chez eux.

Depuis fin 2011, un lycée professionnel à Saint-Maur, la salle des mariages de Montreuil, ou un centre commercial à Cergy, ont accueilli des peintures de Beaubourg, accompagnées à chaque fois d'un conservateur et de l'artiste en personne, de grands noms de l'art contemporain comme Gérard Garouste ou Hervé Di Rosa. Entre 300 et 600 personnes sont à chaque fois venues aux rendez- vous. "On sent que les gens sont émus de découvrir une œuvre, et aussi de rencontrer l'artiste, c'est une très forte plus-value, explique Michel Gauthier, l'un des deux conservateurs qui participent à *Un jour, une œuvre*. Je leur parle de façon simple, sans pour autant dire des niaiseries. À la fin, les participants aiment venir poser des questions en tête à tête avec l'artiste. Pour Robert Combas, qui avait donné un vrai show, ils lui avaient demandé des autographes comme à une rock star!"

A l'hôpital et dans les maternelles

Le Louvre, la Réunion des musées nationaux ou le Quai Branly mènent, eux aussi, des actions hors les murs, envoyant à l'extérieur des conteurs (le Quai Branly), ou des conférenciers à la Santé pour la RMN et le Louvre, ainsi qu'à l'hôpital Saint-Louis - auprès d'adolescents leucémiques - pour le Quai Branly. Le Louvre expose aussi des fac-similés dans des maternelles de ZEP à Paris ou en prison. À la maison centrale de Poissy, le musée le plus visité de France avait organisé, il y a deux ans, dans la cour de l'établissement pénitentiaire,

une exposition de copies de toiles, sélectionnées et commentées par les détenus. Cette année, ce sont deux grands moulages - une Vénus callipyge et un gladiateur baroque - qui trônent dans la cour de Poissy, et sur lesquels des prisonniers travaillent, au cours d'ateliers de sculpture, son et vidéo. "Nous privilégions l'interdisciplinarité, précise Frédérique Leseur, chef du service éducation, on ne veut pas rebuter en faisant une conférence, en attaquant sur des questions de savoir, on vient vers les gens, on les aide à ne pas se perdre, sans forcer la main."

Pour faire tomber les appréhensions, la vénérable institution de la rue de Rivoli a ainsi organisé une "Hip-Hop battle" en 2011, au centre chorégraphique de Créteil : les jeunes improvisaient devant des images de sculptures antiques, évoquant le combat, tel Hercule écrasant un python. Et à la fin du mois, une nouvelle soirée d'improvisation – théâtrale cette fois – aura lieu à La Courneuve. L'objectif : faire venir ensuite ces jeunes aux nocturnes du musée. Difficile de chiffrer les retombées. Sur les 2.000 personnes qui ont participé aux "Week-Ends Dogon" à Montreuil en mai 2011 - exposition de moulages de statues africaines, ateliers dans les squares -, 1.100 sont ensuite venues au Quai Branly. "Notre idée, c'est de 'sortir le musée', de montrer qu'il est accessible à vraiment tout le monde, sans pour autant créer un ersatz. Nous proposons des contenus culturels, des rencontres avec des anthropologues, des chercheurs", explique Stéphane Martin, le président de l'établissement. En mai 2013, le Quai Branly va mettre le cap sur Cergy, où le musée pourrait, pour la première fois, amener des œuvres authentiques.

Marie-Anne Kleiber - Le Journal du Dimanche

lundi 21 janvier 2013

DOCUMENT 2

Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis - 2012

L'animation de rue, qu'est-ce que c'est ?

Quels constats?

Des constats partagés par la majorité des centres sociaux fondent les pratiques d'animation de rue. Ils s'accordent à dire qu'un **grand nombre d'enfants, pré-ados et adolescents sont laissés à eux-mêmes dans l'espace public et ne fréquentent pas les centres sociaux et plus largement les structures d'accueil de loisirs**. Or, les problèmes sociétaux que connaissent certains territoires représentent un danger pour ces jeunes. En outre, de ce fait, cette catégorie de population peut être stigmatisée par le reste de la population ce qui limite le vivre ensemble que défendent les centre sociaux. Aussi, en tant que structure d'animation de la vie locale, les centres sociaux peuvent mettre en œuvre des modes d'intervention spécifiques pour le public qui occupe et investi de manière variable l'espace public.

Les objectifs de ce type de démarches

Les objectifs de l'animation de rue dépendent du contexte dans lequel elle s'inscrit et doivent prendre en compte les orientations du projet social du centre social. Ils sont donc variables en fonction du public ainsi que dans le temps et l'espace :

- Développer le lien avec et entre les habitants ;
- Animer le territoire en prenant en compte les demandes et initiatives des habitants ;
- Réhabiliter la rue comme espace de vie et de socialisation ;
- Permettre de s'approprier son quartier et son environnement ;
- Favoriser la découverte et l'ouverture sur l'extérieur ;
- Faire découvrir le centre social, ses activités, ses valeurs et ses principes d'actions ;
- Favoriser l'orientation du public vers des interlocuteurs et structures adaptées ;
- Proposer un cadre structurant à travers diverses activités ;
- …

De manière plus générale, ces objectifs s'inscrivent dans ce que visent les centres sociaux c'est-à-dire **transmettre des valeurs pour un vivre ensemble fondé sur la dignité des personnes, la solidarité et l'exercice de la citoyenneté**.

Un essai de définition

Notre définition de l'animation de rue rassemble l'ensemble des actions qui permettent d'**aller au-devant des publics présents dans la rue** afin de nouer le contact avec eux et favoriser leur participation à des d'activités collectives co-construites souvent sportives, culturelles ou de loisir.
En d'autres termes, il s'agit pour les animateurs de sortir du centre social, d'aller vers le public là où il se trouve (dans la rue, les halls, les parkings, les parcs…) afin d'entrer en contact, discuter, proposer des activités et par la suite les organiser ensemble.

Quelques réflexions sur l'espace public…

L'espace public, espace « du dehors », est à l'usage de tous. Cela fait de la ville un espace de cohabitation, de coexistence et de coprésence. Cet espace public devient un lieu, lorsque celui-ci est vécu, reconnaissable et familier.

On peut distinguer les usages ***normés*** de l'espace public des espaces ***« interstitiels*** » dotés de leur propre existence, non formalisée, mais structurante : ces lieux sont en effet l'occasion d'appropriation, ou de détournement par leurs usagers, habitants, personnes de passage ou présentes sur leur lieu de travail…

En ce sens, le quartier est un **espace d'organisation sociale**: constitué du contact quotidien entre individus, cet espace public est à la fois lieu d'échanges, de confrontation, parfois même de conflictualité, nécessaires pour faire vivre la démocratie.

Quelles sont les différentes dimensions de l'espace que l'on prend en compte, par exemple pour la mise en place d'animation de rue?
La dimension construite (le bâti), la dimension sensible (ce qu'on en perçoit par ses sens), la dimension sociale (les usages et pratiques): de ces différentes dimensions, quelle est la place de l'**ordinaire**, de **l'évènement**?
Bien souvent, l'évènement nous permet de poser un regard neuf sur un espace familier, et l'appréhender alors d'une manière différente.

L'animation de rue peut en effet être envisagée comme un moyen de questionner les interrelations et interactions qui ont lieu dans cet espace public, familier, et à (re)découvrir autrement.

Modalités d'intervention

Les modalités d'interventions dépendent des objectifs, du contexte, des moyens (humains, matériels et financiers) et surtout des attentes du public. Aller au-devant de public n'induit pas qu'il ait envie de s'impliquer dans les activités proposées. Il est donc primordial de **respecter le principe de libre choix** et de **susciter l'adhésion et l'implication** d'un large public. Afin de s'assurer de répondre aux attentes du public et favoriser sa participation, il faut veiller à ce qu'il s'approprie un rôle dans l'ensemble des étapes du projet.

L'approche territoriale des animations de rue est également variable : organisation de manière fixe ou itinérante, sur des lieux de vie repérés sur le quartier, au centre du quartier ou sur des lieux stratégiques… Les animations de rue sont aussi mises en place sur des temporalités différentes : de manière ponctuelle, tout au long de l'année, uniquement pendant l'été ou les vacances scolaires…
Pour que de l'animation de rue devienne une animation de proximité, il est important de **trouver un équilibre subtil entre l'espace, le temps et le rapport à l'autre** (posture de l'animateur avec le public).

Souvent informelle dans un premier temps, l'animation de rue se structure dans le temps afin de prendre une forme organisée : discuter, proposer des jeux, des livres, poser un drap, installer des plots comme limite d'un terrain de sport, dresser une table… Après une phase de **prospection sur le quartier**, l'**activité en pied d'immeuble** permet à l'animateur d'entrer en contact avec le public, à travers une activité ludique ou sportive. Ceci constitue un premier niveau d'action à partir duquel peuvent s'établir de vrais échanges, des orientations vers le centre social ou des partenaires ainsi que s'élaborer des **projets communs d'animation territoriale**.

En Seine-Saint-Denis, différents types d'animation de rue ont ainsi vu le jour : animations sportives ou actions ludiques et de sensibilisation (sur le thème de l'environnement par exemple) à Sevran, bibliothèques de rue à Aubervilliers ou encore à Clichy-sous-Bois, animations autour de la nature et de la pêche dans le quartier du vieux pays à Tremblay, mise en place d'un triporteur à Aulnay….

Le public visé

Le public qui est visé par l'animation hors les murs est celui qui est **présent dans la rue** et dont on suppose qu'il ne **fréquente pas ou peu le centre social** et les autres structures locales. Une des particularités de ce type d'animation réside dans le fait que le public est difficilement quantifiable et qualifiable à l'avance. Les personnes peuvent donc varier d'une action à l'autre. Toutefois la majorité d'entre elles s'adressent à des pré-ados et des adolescents.

Les équipes des centres sociaux cherchent également à établir des liens avec les parents et les aînés afin de favoriser le vivre ensemble. La relation avec les familles s'établit à plusieurs niveaux. Tout d'abord sur le plan administratif : autorisation a minima, … Cette étape est déjà un moyen de créer du lien avec les parents et de les reconnaitre dans leurs fonctions parentales. Un second niveau consiste à proposer aux parents de s'impliquer dans les activités (participation à la préparation des activités, arbitrage de jeux, accompagnement des sorties…). Ceci vise à **renforcer les liens familiaux et intergénérationnels** mais aussi à engager des parents dans l'animation de la vie sociale locale.

Les plus grands peuvent aussi apporter un appui bénévole à l'encadrement des activités et ainsi jouer un rôle important de médiation au côté des institutions en tant que pairs. Ce recours peut être une façon de les interpeller sur l'éducation et l'encadrement des plus jeunes tout en favorisant leur insertion dans la vie du quartier (certains centres sociaux leur proposent de passer le BAFA par exemple).

Quels partenariats?

Le partenariat occupe une place importante dans la mise en place de l'animation de rue dans la mesure où il permet de :

- Mutualiser les connaissances et compétences des professionnels d'un même territoire ;
- Développer la connaissance des acteurs locaux dans l'objectif de bien réorienter le public ;
- Permettre une prise en charge globale, concertée et cohérente des publics visés ;
- Favoriser une cohérence de discours et une complémentarité des pratiques ;
- Mener des actions conjointes, créer des passerelles entre les actions de chacun ;
- Croiser les publics.

Les partenaires pour une animation en bas d'immeuble peuvent être divers : services municipaux, association locales, bailleurs, … Cependant, même si les activités sont semblables, les fondements et les pratiques des autres acteurs du territoire peuvent varier. Or, un réel partenariat nécessite un partage des objectifs avec un investissement égal dans l'animation de rue entre les acteurs concernés.
Les animations de rue s'inscrivent donc dans une démarche pédagogique qui cherche à promouvoir les valeurs défendues par les centres sociaux, en cohérence avec les familles ainsi que **l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire.**

Conditions de réussite

Les conditions de réussites à réunir pour animer des activités en pied d'immeuble :

- Observer et analyser les spécificités du territoire afin d'identifier des pistes et méthodes d'intervention ;
- Entrer en contact avec le public cible qui n'est pas dans un premier temps en demande ;
- Etre identifié comme animateur ;
- Appréhender les besoins et attentes du public ;
- S'adapter à des groupes plus ou moins constitués et mobiles sur le territoire ;
- Favoriser la participation du public ;
- Créer des liens avec les habitants du quartier (et plus particulièrement les familles des jeunes qui participent aux activités) ;
- Communiquer sur les actions organisées auprès du public et des partenaires locaux ;
- Développer un partenariat local relatif à l'animation de rue ;
- Assurer une fonction de ressource, d'observation et d'alerte en direction des familles ou partenaires locaux.

Les responsabilités juridiques liées aux actions d'animation de rue

Des questions de responsabilités se posent notamment aux équipes des centres sociaux en raison du principe de l'accès libre aux activités organisées dans divers lieux publics. En effet, ceci implique des problèmes de **gestion des flux**, et amène parfois les animateurs à travailler en **décalage avec les normes d'encadrement** imposées par Jeunesse et sport. Ces spécificités nuisent à la reconnaissance de ces démarches par les acteurs institutionnels, partenaires financiers potentiels de ce type d'actions. La difficulté à faire rentrer cette pratique d'animation dans des cadres existants renvoie donc à la question de son financement, et par conséquence à la pérennité de telles dynamiques qui ont besoin de s'inscrire dans le temps pour pouvoir produire des effets.

Dans le même ordre d'idées, lorsque l'animation de rue est à destination d'un public mineur, dans un premier temps les jeunes participent à l'animation de rue sans autorisation parentale. Les animateurs savent qu'ils ne peuvent imposer des contraintes administratives (inscription préalable, fiche sanitaire…) aux jeunes sans risquer d'impacter leur travail d'approche et de mise en confiance. Cependant, dès lors que l'animation de rue s'organise, les animateurs s'emploient à régulariser la situation en informant les parents et en obtenant leur autorisation notamment pour des déplacements en dehors du quartier.

Les grandes étapes d'une action d'animation de rue

1- Prendre appui sur le diagnostic de territoire du centre social

- Historique du quartier
- Indicateurs statistiques concernant les publics
- Problématiques sociales repérées
- Panorama de la vie associative et des services (identifier les possibles partenaires)
- Ressentis des habitants

Le projet social qui découle du diagnostic donne une certaine « couleur » à l'animation de rue. Cette dernière ne se modélise pas mais se pense et se construit en fonction des orientations du projet social.

2-Préparer et organiser l'animation de rue en équipe

– Identifier et nommer un référent de l'animation de rue (garant du fonctionnement et de l'évaluation) et faire apparaître ses fonctions dans son profil de poste
– Dégager des axes stratégiques d'implantation en fonction d'un état des lieux des différents espaces repérés par les animateurs (Cartographie)
– Préparer en réunion d'équipe (salariés et/ou bénévoles) les intentions pédagogiques de l'animation de rue (on pose le cadre)
– Mettre en place une fiche technique qui fait apparaître toutes les modalités organisationnelles de l'animation de rue (moyens, lieu, temporalité, rôle des animateurs,…)

3-Informer et communiquer auprès des habitants

La mobilisation passe par une bonne communication auprès des habitants (possible usagers ou bénévoles) : tracts, plaquettes avec explications aux familles, blog, affichages, journal de la ville, radio locale, réunions publiques, échange sur le terrain avec les habitants, bouche à oreille…

4-Mettre en œuvre l'animation de rue

- Définir les rôles de chaque animateur
- Préparer le matériel, son transport et sa mise en place (récupérer un véhicule, y charger le matériel sportif, pédagogique, administratif mais aussi d'urgence : trousse à pharmacie, numéros utiles et d'urgence)
- T-shirt identifiable
- Penser à l'arrivée sur site (entre installation et accroche du public)
- Faire participer le public à l'installation et au rangement
- Vivre l'activité
- Faire un bilan de la séance avec le public

5-Faire un bilan avec les équipes en proposant des fiches bilans

Le bilan des séances se fait en rapport à des indicateurs en vue de faire des réajustements :

- qualitatifs (comportement, engagement dans le rangement et l'installation..)
- quantitatifs (nombre de personnes, filles, garçons, familles, durée de la séance)
- Le référent compile « précieusement » les données des différentes animations en vue de préparer l'évaluation annuelle de l'animation de rue

6-Procéder à une évaluation de l'animation de rue

Cela permet d'identifier son impact au regard des objectifs du projet social

Des animateurs répondent à vos questions!

FAQ de l'animation de rue

Thématiques	Questionnements ?	Solutions proposées
Le public qui participe aux animations de rue	Assiduité et régularité du public ; Avoir la confiance du public ; Instabilité du public ; Activités qui ne plaisent pas ; Vaincre sans crainte/réactions des jeunes ; Problèmes inter-quartiers entre jeunes ; Sensibiliser les familles aux animations de rue.	Faire un mur à paroles, un sondage avec l'équipe ; Démarche participative : faire avec ; Des animations intéressantes, adaptées et gratuites ; Responsabiliser le public ; Etre à l'écoute, ne rien promettre, faire le relais ; Penser à une technique d'animation et d'accroche ; Ne pas considérer l'instabilité comme une contrainte ; Faire le lien avec les autres animateurs des quartiers ; Avoir deux animateurs ; Installer un climat de confiance avant de faire de l'inter-quartiers ; Mettre des animateurs, formés, motivés, volontaires et pédagogues ; Aller à la rencontre et créer un espace d'échanges ; Impliquer les familles dans l'action.
Contraintes logistiques	Transporter le matériel à l'extérieur ; Installation et rangement ; Manutention.	Impliquer la population dans l'installation et le rangement (donner rendez-vous aux participants en amont de l'activité) ; Avoir un moyen de transport adapté et une logistique réfléchie (contacter le service technique de la ville, utiliser un minibus, un diable, un chariot, un caddie...) ; Construire une malle mobile avec le public ; Avoir un matériel exclusif à l'animation de rue.
Equipe et Moyens humains	Implique des compétences et un savoir être spécifique ; Des animateurs formés à une approche différente ; Avoir une équipe mobile qui se fixe au coeur du quartier ; Une équipe qui se sente concernée ; Ajuster l'organisation interne et l'organisation externe pour la mise en place de l'animation de rue.	Trouver un temps et un espace commun pour dynamiser l'équipe ; Un animateur fixe et référent avec une compétence de co-éducateur ; Former les bénévoles qui sont dans les animations de rue ; Recruter un animateur volontaire qui a envie et qui est motivé pour faire de l'animation de rue ; Déterminer des endroits stratégiques afin d'en faire un îlot de quartier ; Recruter une équipe spécialement « animation de rue » ; Embaucher une équipe en plus de son équipe ALSH.
Communication	Sensibiliser les familles ; Mieux communiquer sur l'animation de rue.	Accueil, dépliant pour les temps forts ; Affichages, journal de la ville, réunions publiques ; Présence sur le terrain ; Faire des plaquettes avec explications aux familles ; Echanges avec les habitants.
Mauvaises conditions météorologiques	Que faire ?	Adapter les animation de rue en fonction des saisons ; Avoir un lieu de repli (gymnase, terrain couvert, barnum…) ; Annuler afin de ne pas mettre en danger le public.
Contraintes	Rue, voisinage ; Difficultés de l'actualité ; Limites des animations proposées.	Nouer des partenariats notamment avec les bailleurs afin de pouvoir demander d'investir les espaces privatisés ; Etre toujours à l'écoute, en veille ; S'adapter.

DOCUMENT 3

Le numérique "hors les murs"

www.educavox.fr

Anaé, 15/10/2014, Consulté le 27/01/2016

Nicolas Vauzelle lors des journées de Ruralitic, décrit le dispositif "Espace numérique sud Charente"qui propose depuis 2007 des animations numériques dans le Pays Sud Charente, zone rurale de 35 000 habitants. Comment le projet s'est-il mis en place ? Quelles sont les actions menées pour le jeune public ?

Genèse et amorce du projet

L'Espace Numérique du Sud Charente est à la fois composé d'une salle fixe, initialement l'espace multimédia du Montmorélien (EP3M) et d'un bus, l'Esp@ce mobile. Il est animé par 3 salariés à temps plein.

L'EP3M a été créé dans le cadre de l'ouverture des collèges vers la population et de la mutualisation des moyens.

A titre expérimental, en accord avec l'Inspection Académique et le Conseil Général de la Charente, l'EPN a été mis en place en septembre 2007 à l'intérieur du collège Antoine Delafont de Montmoreau Saint Cybard. Il fonctionne pendant et hors temps scolaire et est ouvert à l'ensemble de la population. Il est situé dans une salle créée à cet effet dans le hall d'entrée du collège. L'EP3M est une section de l'Amicale jeunesse de Montmoreau, association loi 1901.

L'EP3M initie aux outils numériques toutes les personnes qui le désirent. En tant qu'espace régional Netpublic, il est habilité à délivrer le Passeport Internet Multimédia (PIM) ainsi que le B2i adultes.

Ce premier projet a été financé par différents partenaires : le Conseil Régional Poitou-Charentes, le Conseil Général de la Charente, la Communauté de Communes du Montmorélien, la commune de Montmoreau et l'Education Nationale par le biais du collège (travaux, maintenance, viabilisation, co-responsable du projet).

En raison du succès de la structure et afin d'élargir la zone d'interventions, il a été décidé de mettre en place une salle de formations itinérante, l'Esp@ce mobile, totalement autonome en connexion Internet et tout équipé en numérique.

Le bus stationne sur des places de villages, à proximité d'équipements communaux, intercommunaux ou départementaux (mairies, maisons de l'emploi, maisons des solidarités, relais de services publics), et des chantiers d'insertion.

Depuis 2014, la structure s'appelle l'Espace numérique du Sud Charente (ENSC).

Enjeux : la lutte contre la fracture numérique et l'isolement en zone rurale

La fracture numérique est principalement liée, aujourd'hui, à la difficulté qu'ont certaines personnes à accéder aux outils numériques et à s'en servir. Le plus souvent par peur de mal faire ou par méconnaissance, nombreux sont ceux qui n'osent pas « se lancer » à utiliser

internet, ou qui se trouvent découragés par la complexité des outils. Des lieux existent, pour apprendre à utiliser un ordinateur connecté, mais ils sont peu accessibles en zone rurale.

Le pari pris par l'Espace numérique du Sud Charente est d'aller au devant des habitants du Sud Charente, vers les communes isolées, les chantiers d'insertion, les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA qui viennent à la Maison des Solidarités et y trouvent le bus dans la cours, vers les enfants dont les écoles ne sont pas équipées ou mènent des projets avec l'usage du numérique.
Aller vers les personnes, se faire connaître, c'est la première condition du succès. Vient ensuite le talent des animateurs, qui permet aux personnes d'acquérir des compétences nouvelles, de créer des liens et de prendre confiance. Dans ce territoire rural en voie de désertification, le bus amène une technologie de pointe, un nouvel équipement : une salle de formation ambulante et connectée. Elle permet à plus de 200 habitants par saison de s'initier aux outils numériques et de devenir plus autonomes, à la fois pour leur usage personnel et dans leurs relations professionnelles ou administratives.

Au-delà de la formation au numérique, l'Espace numérique du Sud Charente a un rôle de « développement local ». La structure développe des projets qui mettent en valeur le patrimoine local, via des reportages photos ou vidéos réalisés par les habitants. L'été, le bus participe à l'animation d'événements locaux et intervient dans les centres de loisirs. Il participe également à des projets innovants tels que l'usage des tablettes chez les seniors ou encore la mise en place d'un portail interactif facilitant la mobilité sur le territoire. Il impulse des projets numériques grâce à son expertise et aux partenariats qu'il a su créer. Il est identifié comme laboratoire des usages (living lab) : les adhérents testent de nouvelles applications ou services du numérique en lien avec les entreprises qui les développent et des laboratoires de recherche qui analysent les effets.

Au niveau local, le bus de l'Espace Numérique Sud Charente est un élément fédérateur : des liens sociaux se créent dans les ateliers grand public et les adhérents participent à la vie de la structure. La dimension relationnelle est très importante dans ce milieu rural où peu de services sont présents.

Le projet vise tous les habitants du Sud Charente ayant besoin d'acquérir des compétences numériques. Il s'agit majoritairement de personnes retraitées, mais aussi de travailleurs, de demandeurs d'emploi, de salariés en insertion, d'enfants, de femmes et d'hommes souhaitant améliorer leurs pratiques personnelles ou professionnelles de l'internet, de la photo et de la vidéo.

Les actions auprès des jeunes

Dés la création de la salle fixe en 2007, en contrepartie d'une subvention de la CDC dans le cadre du contrat local d'animations, l'accès était gratuit hors vacances scolaires pour le jeune public.
Le fait que la structure ait ses locaux intégrés dans un établissement scolaire a tout naturellement favorisé l'émergence d'ateliers numériques pour les collégiens mais également pour les écoles primaires de Montmoreau, attenante au collège.
Les jeunes du centre de loisirs bénéficient également d'ateliers numériques ludiques.

La mise en place de l'Espace mobile en 2010 a permis d'étendre les actions dans d'autres écoles du territoire. L'ENSC intervient sur des projets ciblés tels que la création d'un journal scolaire ou encore la réalisation d'une vidéo sur le patrimoine local. Ces interventions se font pendant le temps scolaire, en lien avec l'animateur TICE de circonscription.

L'ENSC propose également du prêt de matériels (tablettes, appareils photos, camescopes) pour les écoles qui en font la demande. Cela permet ainsi aux enseignants d'expérimenter l'utilisation de matériels avant d'en demander l'investissement par la collectivité.
Pendant les vacances scolaires, l'ENSC intervient dans les centres de loisirs du territoire ou encore dans le cadre de l'Eté actif.

La réforme des rythmes scolaires, mise en place dans le territoire à la rentrée scolaire 2014-2015, a été l'occasion pour la structure de conventionner avec les deux communautés de communes des 4B et de Tude et Dronne sur des actions numériques pour la jeunesse. L'ENSC est financé pour intervenir 16 h par semaine dans les écoles du territoire ainsi que dans les centres de loisirs, ce qui lui permet de poursuivre ses autres actions (ateliers grand public, en résidence de retraite …) grâce à d'autres financements (Département, Région, Etat, Mécénat …).

Les activités numériques développées ont pour objectif de rendre l'élève acteur de son territoire, par la mise en valeur du patrimoine local ou encore par des ateliers interview d'habitants du territoire. Les jeunes utilisent alors les connaissances acquises en classe pour produire du numérique et développent des compétences du B2i, notamment en ce qui concerne l'Internet responsable (droit à l'image, outils de communication …).

Au niveau du collège, l'ENSC coordonne pour l'année scolaire 2014-2015 un projet intitulé « S'ouvrir pour réussir ». Il se déroule dans quatre collèges ruraux : Blanzac, Barbezieux, Montmoreau et Villebois. Cette action vise à motiver des élèves en voie de décrochage scolaire ou qui ne donnent pas de sens à leurs études et de les sensibiliser à la mobilité. Une demi-journée par semaine, les élèves seront formés aux techniques vidéo afin de réaliser des captations vidéos lors de sorties. Ils iront à la rencontre d'acteurs locaux du territoire (élus, habitants, acteurs de la mobilité) et se rendront également dans des lycées, des entreprises, des lieux culturels et des services publics. Parallèlement à cette action, les enseignants des établissements pourront participer à des formations proposées au plan académique de formations sur la prise en charge d'élèves décrocheurs.

Dans le cadre de la sensibilisation à l'identité numérique et à l'Internet responsable, l'ENSC intervient dans les établissements scolaires qui en font la demande. L'intervention insiste bien sur tous les atouts que peut représenter le numérique, après avoir expliqué le modèle économique d'Internet et les règles de savoir-être à respecter, sous peine de sanctions.

Nicolas Vauzelle

Concept « Animation socioculturelle hors-murs »

Janvier 2012

Basé sur le Concept-cadre de Jeunesse + Loisirs de la Ville de Bienne de janvier 2012

1 Introduction / Situation initiale

Lors de la nouvelle organisation de Jeunesse + Loisirs de la Ville de Bienne dès 2010, des offres d'animation pour enfants et jeunes en milieu ouvert ont été aménagées dans chaque quartier (cf. Concept-cadre de Jeunesse + Loisirs). Réalisée en collaboration avec « Streetwork » du Réseau Contact de Bienne dans les quartiers de Madretsch, Mâche et Boujean, l'animation socioculturelle hors-murs fait partie de ces offres.

2 Principes d'action / Principes

Le mode de travail de l'animation socioculturelle hors-murs se conforme aux principes suivants :

2.1 Libre adhésion

Les jeunes qui investissent un espace public décident du type et du degré des contacts. Les animatrices socioculturelles et les animateurs socioculturels (ci-après animateurs) se considèrent comme hôtes dans le cadre environnant du groupe-cible.

2.2 Acceptation

Indépendamment du fait que les jeunes en question souhaitent modifier leurs conditions de vie, ou non, les animateurs font preuve de respect et d'estime à leur égard, respectant leur propre mode de vie, leurs idées, leurs stratégies et leurs conceptions, et entretiennent les contacts.

2.3 Transparence

Les animateurs font preuve d'ouverture, de sincérité et d'authenticité à l'égard des jeunes. Ils leur expliquent clairement les objectifs, possibilités et limites de leur action.

2.4 Partialité critique

L'approche des animateurs est centrée sur les besoins et difficultés des jeunes et non sur l'éventuelle responsabilité de problèmes causés dans l'espace public. Ceci signifie également qu'ils exposent les intérêts des jeunes à un large public et qu'ils les défendent. Un interlocuteur est proposé aux jeunes à la fois pour les inviter à se pencher sur leur comportement ainsi qu'à développer leurs propres points de vue. Les animateurs ne sont pas contraints à partager les opinions et certitudes des jeunes.

2.5 Participation et accès aux ressources

L'intégration et l'appropriation ne sont possibles qu'à travers la participation. Les besoins et les thèmes inhérents aux jeunes et aux tiers d'un même espace social revêtent une importance fondamentale dans l'action. Les jeunes se familiarisent avec les structures démocratiques par le dialogue, la réflexion, l'appropriation et la participation. Ils découvrent des ressources et apprennent à les exploiter, développent une certaine résistance (résilience) et renforcent leur confiance en eux-mêmes.

3 Groupes-cibles

Dans l'espace public, l'animation socioculturelle hors-murs s'adresse d'abord à des jeunes âgés de 12 à 18 ans, indépendamment de leur sexe, de leur origine ou de leur position sociale. Toutefois, étant donné que ce genre d'animation œuvre justement dans l'espace public, il n'est pas vraiment possible d'en délimiter l'âge, qui peut donc varier vers le bas ou vers le haut. Une attention particulière est accordée aux jeunes grandissant dans un environnement défavorable, qui portent le poids de différents problèmes psychosociaux ou qui font preuve d'un comportement à risque prononcé.

Des parents, des personnes de référence importantes, des riveraines et riverains du quartier, ainsi que des institutions et autorités, constituent d'autres groupes d'ayants droit de l'animation socioculturelle hors-murs.

4 Objectifs

- Des contacts sont noués et entretenus avec des jeunes difficilement atteignables par les offres d'animation jeunesse traditionnelles.
- La mise en réseau sociale dans l'espace public est favorisée, maintenue et consolidée.
- Les jeunes ont accès à certaines informations et reçoivent de l'aide par rapport à leurs préoccupations existentielles (école, parents, profession, planification de leur vie, sexualité, loisirs, dépendances, etc.).
- Les jeunes dont les conditions de vie sont difficiles peuvent se faire conseiller et sont accompagnés auprès de services spécialisés, si nécessaire.
- Des particuliers et des groupes peuvent avoir accès à certaines ressources, offres et structures existantes, ainsi qu'à différents services (garantie d'accès).
- Les jeunes sont soutenus dans l'utilisation, l'appropriation et l'aménagement de l'espace public, la réalisation de projets participatifs étant, au besoin, encouragée dans leur espace social.
- Des contacts sont entretenus avec des jeunes des deux communautés linguistiques et des deux sexes.
- L'animation socioculturelle hors-murs est bien intégrée dans le quartier, les riveraines et riverains la considérant comme une ressource.

5 Mise en œuvre

L'animation socioculturelle hors-murs est axée sur les besoins, les situations problématiques, les souhaits et les intérêts des jeunes investissant l'espace public. Elle s'adresse tant à des particuliers qu'à des groupes et à la communauté.

5.1 Contact

Le contact et l'établissement d'une relation avec les jeunes constituent un des points centraux de l'animation socioculturelle hors-murs. Par ailleurs, les animateurs choisissent une forme de contact leur convenant et convenant auxdits jeunes, en fonction de la situation. S'ils s'attendent à une attitude défensive, ils observent la scène en signalant qu'ils sont prêts à dialoguer. L'offensive directe consiste à engager la conversation en premier, en présentent le rôle, la fonction et les offres de l'animation socioculturelle. Les animateurs peuvent aussi entrer indirectement en contact avec le groupe-cible à travers l'introduction d'une tierce personne.

5.2 Conseils

Dans l'animation socioculturelle hors-murs, les conseils sont souvent dispensés tout simplement et adéquatement. Au besoin, les jeunes sont accompagnés auprès de services spécialisés (triage). Des conseils sont dispensés non seulement à certains jeunes, mais encore à des groupes de jeunes et autres ayants droit tels que la population du quartier, des institutions, des sociétés, des autorités, etc.

5.3 Médiation

La notion de médiation signifie que des tiers impartiaux servent d'intermédiaires dans des cas conflictuels. Il est fondamental d'inclure autant de personnes impliquées que possible, leur participation étant spontanée et libre. Il s'agit aussi de viser une solution consensuelle, impliquant la responsabilité personnelle. L'animation socioculturelle hors-murs peut servir d'intermédiaire entre différents jeunes ou entre des jeunes et des tiers (adultes, autorités, institutions, etc.).

5.4 Animation

Le travail d'animation va d'activités spontanées improvisées sur place à la négociation pour obtenir des locaux ou autres ressources pour des activités de loisirs, en passant par des projets thématiques. Est mise au premier plan la méthode de conduite de projet participative qui peut produire un impact durable chez les jeunes.

5.5 Analyse de l'espace social

D'une part, le contexte social est analysé en vue de planifier des offres adaptées au quartier en question. D'autre part, l'analyse en question fait partie intégrante de l'action de l'animation socioculturelle hors-murs, qui prend en compte le cadre environnant, soit les différents modes d'appropriation des enfants et des jeunes, ainsi que leurs droits à profiter de l'espace public, et y réfléchit. Différentes méthodes sont appliquées à cet effet, telles les promenades dans le quartier, la désignation de lieux à l'aide d'épingles sur un plan géographique, les cartes cognitives (« mental maps »), la photographie et le film. Il va de soi que les entretiens menés dans le cadre du travail quotidien peuvent aussi fournir des informations quant au contexte social des jeunes.

6 Conditions-cadre / Organisation

Un pourcentage de postes de 100 à 150% est disponible pour l'animation socioculturelle dans chacun des quartiers de Madretsch, Mâche et Boujean. Il est réparti entre la ou le responsable du quartier et une ou deux collaboratrices / un ou deux collaborateurs. Le centre de contact et le centre de jeunesse ou l'animation pour enfants sont exploités au moyen du pourcentage de postes à disposition.

De plus, l'animation socioculturelle hors-murs est effectuée en collaboration avec « Streetwork » du Réseau Contact de Bienne, du temps étant consacré à la mise en réseau dans le quartier et à l'encouragement d'initiatives de quartier et de projets de participation. Au besoin, l'équipe de quartier est épaulée par une ou un stagiaire.

L'animation socioculturelle de quartier est subordonnée à la direction de Jeunesse + Loisirs de la Ville de Bienne.

DOCUMENT 5

Sortir les livres dans la rue et partager les savoirs

www.atdquartmonde.ca

25 juin 2013

Chaque semaine, les familles du parc Edmond Hamelin, dans Hochelaga à Montréal, voient arriver un mini convoi de vélos entourant une curieuse carriole bleue et jaune. Rapidement, des dizaines de petites mains s'activent pour en sortir une grande banderole, une couverture cousue de poissons multicolores et un porte-livres.
Le décor en place, une trentaine de livres pour tous les âges est déposée un peu partout sur la couverture et sur le porte-livres. On y trouve des livres de dinosaures fort demandés par les jeunes garçons, de pompiers, de hockey, un autre sur les jungles amazoniennes, un atlas, des cherche et trouve, une collection de livres à calques et bien d'autres histoires.
Le regard de Mathilde a très rapidement été attiré par le nouveau livre »La princesse qui était nulle » et se met à chercher du regard un plus grand qui serait libre pour le lire avec elle. Amanda reconnaît le livre qu'elle a déjà lu plus d'une fois »Je ne suis pas comme ils disent » et tourne sans hésiter les pages jusqu'au conte sur le Congo, son pays d'origine.
Après quelques minutes pendant lesquelles les livres ont été découverts et redécouverts, chaque enfant prend celui qui lui semble le plus intéressant et se joint à un des adultes présents. Commence alors un voyage magique pour l'un comme pour l'autre.
Expérimentées pour la première fois en 1968 dans les banlieues populaires de Paris en France, les bibliothèques de rue visent à combattre l'exclusion en créant de vrais événements culturels au cœur des quartiers les moins favorisés. Elles existent aujourd'hui partout dans le monde sous plusieurs formes : dans des parcs, au pied des cages d'escaliers, dans la cour d'une baraque de bidonville, en plein champs, sur des marchés nomades, gardant comme idée première d'atteindre les enfants et leurs familles sur leurs lieux de vie. On en retrouve ailleurs qu'à Montréal entre autres à la Nouvelle Orléans, en Pologne, à Madagascar, aux Philippines et environ quatre-vingt en France.

Camille, alliée engagée dans une bibliothèque de rue en France
Camille sait bien que beaucoup d'enfants du terrain sont en échec à l'école et elle essaie que chacun trouve sa place sur la couverture : petit ou grand, lecteur ou non lecteur … « Je ne suis pas là pour leur apprendre à lire, mais pour les aider à ne pas avoir peur du livre : qu'il ne représente pas seulement les difficultés scolaires mais qu'il soit aussi une curiosité, un plaisir. »
Et à voir l'effervescence autour des albums, ça semble bien marcher ! La bibliothèque de rue comme une porte ouverte à la culture, au plaisir d'entendre une histoire et de la raconter à son tour, à son rythme.
Camille essaie de toucher le plus de familles possible et elle veille à ce qu'aucun enfant ne soit exclu de ce moment de lecture. La seule règle de la bibliothèque de rue, c'est la paix sur la couverture étendue à terre, où les animateurs lisent avec les enfants. Ceux-ci vont et viennent comme ils veulent, mais un enfant ne doit pas empêcher un autre de lire ou d'écouter une histoire. « On fait parfois un jeu ou un dessin tous ensemble pour regrouper tout le monde et mieux comprendre les tensions qu'il peut y avoir entre les familles. Et on découvre parfois une entraide étonnante entre enfants qu'on n'imaginait pas copains. »

Une couverture par terre et une caisse de livres : c'est la bibliothèque de rue.
Le mouvement ATD Quart Monde cherche, à travers cette action de bibliothèque de rue, à sortir la culture et le savoir des espaces traditionnels dont l'accès n'est pas le même pour tous.
En plus d'apporter des livres dans des quartiers défavorisés, la bibliothèque de rue est surtout un moment de rencontre : différents milieux, différentes manières de vivre, différentes relations avec les livres se retrouvent autour d'un outil de découverte et de plaisir commun.

On y expérimente aussi de nouvelles façons d'aller à la rencontre des plus pauvres en faisant attention à éviter le modèle traditionnel de l'aide et du »service » pour le remplacer par une structure d'échange d'égal à égal. Contrairement aux services communautaires ou gouvernementaux, on y recherche d'avantage un moment solidaire où chacun vient partager ses expériences, ses passions mais aussi ses questions sur l'autre. Plus qu'un accompagnement à la lecture, c'est surtout une occasion pour aller partager un moment de vie, exigeant pour chacun mais aussi joyeux et plein de surprises.

Leo Berenger, volontaire engagé à la bibliothèque d'Hochelaga à Montréal
Ma première surprise quand j'ai commencé à participer aux bibliothèques de rue, c'était l'accueil des enfants. Dès qu'ils nous voyaient, au lieu de s'enfuir ou d'éviter de nous regarder comme je m'y attendais, plusieurs qui jouaient ensemble dans le parc, mettaient fin à leurs jeux pour venir chercher des livres et installer avec nous la bibliothèque de rue. Je me souviens d'une fois où j'avais eu plaisir à voir une grande, venue plusieurs années à la bibliothèque de rue, sollicitée par une fille plus petite pour lui lire le livre qu'elle avait choisi. Elles se sont installées à l'écart toutes les deux dans un des manèges du parc et quand nous avons commencé à ranger la bibliothèque de rue, elles en étaient au troisième livre.

FICHE DE RECUEIL DE PRATIQUES
N°2
TRANSFORMATION SOCIALE – CO-EDUCATION – TRANSVERSALITE
AUTONOMIE DE PROJET – EDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE -

Les démarches « d'animation de rue » des centres sociaux en Seine Saint Denis

Lors de différentes rencontres organisées par la Fédération des centres sociaux, l'une avec le Conseil général (fin 2003), l'autre avec la DDJS (début 2004), avaient été évoquées des actions « d'animation de rue » conduites par quelques centres sociaux[1] tant sous l'angle de leur fonction de prévention que sous celui de la réglementation. Nos interlocuteurs avaient fait part de leur intérêt aussi avons-nous constitué un groupe de travail qui s'est réuni en avril et mai 2004.
A ces deux réunions ont participé 16 personnes, représentant 9 centres sociaux dont 4 ont des pratiques d'animation de rue régulières et formalisées. Les autres ayant des démarches plus ponctuelles.

Ces réunions ont permis de mettre à plat les expériences des uns et des autres, d'établir un langage commun, de partager les diagnostics, les démarches pédagogiques et de préciser les enjeux de ces actions pour les centres sociaux.

Animation de rue, animation en pied d'immeuble… qu'y a-t-il derrière ces mots ?

Il s'agit tout simplement pour les animateurs de sortir du centre social, d'aller vers les enfants et les jeunes, là où ils se trouvent, dans la rue, dans les halls, sur les parkings, la dalle ou les terrains vagues.
Tourner dans le quartier, entrer en contact, discuter, proposer des jeux, les poser sur une grande bâche, installer des plots pour figurer un mini terrain de foot, apporter des raquettes de badminton, dresser une table avec un parasol et y poser des livres, des BD, des magazines, ces activités quelque peu sauvages ou du moins informelles dans un premier temps, pour les premiers contacts, vont progressivement se structurer et prendre une forme organisée.

Pourquoi ces interventions, quels constats les fondent ?

Tous les centres ont en commun un même diagnostic : bon nombre de jeunes, d'enfants sont laissés à eux-mêmes dans l'espace public et ne fréquentent pas ou plus de structures d'accueil de loisirs (CLSH, clubs sportifs ou culturels, activités des maisons de quartiers, des associations, des centres sociaux ou des services municipaux de la jeunesse).

[1] Principalement l'Albatros à Aulnay qui le premier a soulevé la question

Pour les centres, les problèmes sociétaux que connaissent certains de ces territoires où ils sont implantés (incivilités, conduites déviantes, trafics en tout genre) constituent pour bon nombre de ces jeunes, laissés sans surveillance d'un adulte, un danger potentiel.
De plus, le centre social n'est pas un simple offreur de services éducatifs et de loisirs à destination d'une clientèle attitrée mais est partie prenante de l'animation de la vie du quartier dans toutes ses composantes, notamment les plus fragiles.
Imaginer et trouver des modes d'intervention spécifique pour ces enfants et ces jeunes fait partie des missions d'un centre social qui se traduisent dans son projet éducatif.

Les objectifs généraux de l'animation de rue

Ils s'inscrivent dans ce que défendent les centres sociaux dans la notion d'éducation : transmettre des valeurs pour un vivre ensemble fondé sur la dignité des personnes, la solidarité, l'exercice de la citoyenneté.

Aussi chaque centre sous des formes proches et avec des mots communs définit les objectifs de l'animation de rue.

Illustrations :
« Accompagner l'enfant à la citoyenneté et, par là, la prise de conscience de lui-même, des autres et de son cadre de vie ».
« Développer la citoyenneté, la créativité et l'autonomie des jeunes ».

Tous précisent que ces objectifs sont poursuivis dans l'intention d'établir un lien avec la famille et dans une démarche pluri-partenariale (Education nationale, travailleurs sociaux, éducateurs) dans un souci de cohérence éducative.

Ce sont les **objectifs opérationnels**[2] qui vont rendre compte de la spécificité de l'animation de rue :

- Créer à partir de la rue et pérenniser dans le temps un cadre structurant à travers diverses activités ;
- Permettre aux jeunes de se situer par rapport à la collectivité et aux règles qui assurent sa cohésion ;
- Amener les enfants et les jeunes à fréquenter les structures de droit commun dont le centre social ;
- Prévenir certains comportements déviants par un suivi et éventuellement un réadressage ;
- Favoriser la découverte et l'ouverture sur l'extérieur ;

Par rapport aux familles :

- Solliciter la participation des parents, les impliquer dans les actions, favoriser leur présence au sein des activités.

Par rapport aux partenaires :

[2] Extraits de document de l'albatros et du CS Tofoletti

- Favoriser une cohérence de discours et de pratiques ;
- Mener des actions conjointes, créer des passerelles entre les actions de chacun.

Les activités mises en œuvre et les démarches utilisées

Les activités se déroulent en deux phases :

- la prospection sur le quartier, activités en pied d'immeuble,
- les activités formellement autorisées par les parents

La prospection sur le quartier

Par définition il s'agit d'aller vers les enfants et les jeunes sur l'espace public, de prendre contact et de leur proposer une activité ludique ou sportive, de discuter, de recueillir des propositions, d'encourager des initiatives… Il n'y a pas de formalités à remplir, les animateurs fonctionnent sur le principe de la libre adhésion. Les mineurs sont censés être sous la surveillance d'un adulte. D'ailleurs, ils restent sous les fenêtres des immeubles et ne traverseront jamais la rue. Ils peuvent participer à des jeux d'extérieur, écouter la lecture d'un conte, feuilleter des livres, faire un match de foot ou tout autre sport adapté à la localisation.
Tout l'enjeu pour l'animateur est de savoir s'adapter tant à des individus qu'à des groupes plus ou moins constitués.
C'est aussi l'occasion de proposer une orientation vers un service ou une structure adaptée car lors des discussions peuvent apparaître divers problèmes, difficultés familiales, emploi, justice…ou tout simplement coup de pouce sous forme d'accompagnement vers un club sportif.

Si les jeunes se montrent intéressés par une activité, organisée spécifiquement avec et pour eux, qui se déroulera dans un équipement du quartier, au centre social ou qui nécessitera une sortie, contact sera pris systématiquement avec les parents pour remplir les formalités administratives (fiche sanitaire, autorisations…). C'est alors l'occasion souvent avec du porte à porte de rencontrer les parents, de les renforcer dans leur responsabilité et de commencer à les impliquer dans les activités.

Les activités formellement autorisées par les parents

Elles sont multiples : tournois sportifs, ateliers musique, danse, vidéo, espace multimedia, accompagnement de projets de découverte du monde extérieur (Tribunal pour enfant, Assemblée nationale…), jardinage sur le quartier.
Ces activités peuvent s'inscrire dans des activités existantes du centre social ou être hybrides car elles intègrent des éléments de l'animation de rue à une structure de centre de loisirs ouvert. De par leur mode d'approche du public, la maîtrise de la gestion des flux en est rendue difficile.
Elles peuvent aussi déboucher sur des mini-séjours. Sont ciblées des tranches d'âge variables selon les activités. Elles se déroulent généralement le mercredi, le vendredi après-midi et pendant les vacances scolaires ou en fin de journée et même en soirée selon les centres.

Ainsi progressivement, elles amènent des jeunes à participer à des actions menées par le CS, actions programmées ou évènementielles (projection de film, carnaval, rallye…) ou encore vers des actions existantes sur le quartier ou la ville.

Décrire les activités de rue n'apporte pas grand-chose en soi, l'important réside dans le sens qu'on leur donne et dans la manière dont elles sont conduites ce qui va se traduire dans la démarche pédagogique afin que le projet éducatif soit visible tant pour les jeunes participants que les parents et les partenaires du CS.

L'analyse des activités de rue conduites par les centres montre que leur démarche se caractérise par l'utilisation d'outils de régulation.

Deux illustrations

A l'Albatros d'Aulnay sous Bois, l'élément principal de régulation est une « commission »[3] organisée à la suite d'une activité, généralement en fin de semaine. Elle a un caractère cérémonial et procédural et traite des différents ou même des conflits qui ont surgi lors de l'activité ainsi que des revendications et propositions. Les jeunes (10/15 ans) et les animateurs y convient un ou plusieurs adultes (si possible des parents).
Un jury (constitué d'animateurs et de jeunes promus par l'exemplarité de leur attitude lors des activités) est chargé d'apprécier les questions et d'apporter des réponses et d'éventuellement déterminer des sanctions prises de façon collégiale. Pour ce faire la commission dispose de supports-repères : le tableau des avertissements (à disposition de l'animateur), le tableau des réclamations (à disposition des jeunes), le règlement de l'activité et le code des pénalités qui établit le parallèle entre l'acte et la sanction et sert d'outil pédagogique d'accès à la norme et à la responsabilisation.

Lors des débats, pour que les jeunes puissent mesurer leurs actes, l'animateur ou un autre adulte fera souvent le parallèle entre le cas examiné et un exemple réel tiré de l'actualité sociale connu des jeunes en montrant ou démontrant le point de vue de la société.

Au CS Ambroise Croizat à Pierrefitte, à partir des animations de rue s'est constitué un championnat de football qui se déroule sur 7 mois et réunit plus d'une soixantaine de jeunes sur un même après midi. Comme tous ne peuvent jouer en même temps, même si 7 équipes participent à une quinzaine de matchs, une répartition des tâches a été construite. Chaque équipe doit faire un reportage sur un match, d'autres sont arbitres et un comité établit les sanctions. Le règlement a été établi avec les jeunes et l'équipe qui s'est mal comportée perd 2 points dans le championnat.
L'organisation générale a été débattue et fixée avec les jeunes et fait l'objet d'un règlement qui s'inscrit dans la durée et auquel il est fait référence dès que besoin.

C'est alors qu'au regard de ces exemples, les objectifs annoncés : donner des repères de vie collective dans la rue, socialiser, responsabiliser, autonomiser, favoriser la citoyenneté… ne sont plus de vains mots.

[3] Extrait du Référentiel des animations de rue élaboré par l'Albatros

Un autre élément qui imprime le sens donné au projet éducatif de ces actions concerne la **volonté du CS d'impliquer les parents et les aînés**.

La relation avec les familles s'engage après les premiers contacts avec les enfants. Elle s'établit à plusieurs niveaux. Tout d'abord sur le plan administratif (inscription, autorisation, fiche sanitaire…) cette étape est déjà un moyen de montrer aux parents qu'ils sont responsables de ce que font leurs enfants et ainsi les renforcer dans leur fonction parentale.
Un second niveau consiste à proposer aux parents de s'impliquer dans les activités, par exemple, de participer aux commissions telles qu'organisées par l'Albatros, d'accompagner des sorties, d'arbitrer un match de foot, de participer au jardinage comme à Bagnolet, etc.
Ces temps de participation des parents aux activités permettent d'engager d'une part des discussions sur les comportements irresponsables des enfants susceptibles d'engager leur responsabilité et d'autre part de favoriser les relations parent/enfant et adulte/ groupe d'enfants. Ils participent ainsi à de la régulation, de la médiation lors des activités.
Renforcement du rôle des parents mais aussi moyen d'engager des parents dans l'animation de la vie sociale locale.

Le recours aux aînés, aux grands frères, n'est pas de même nature, ils n'ont pas à se substituer au rôle des parents. Généralement, ce sont des jeunes qui par le passé ont pu fréquenter le CS ou qui encore gravitent autour des animations. Ils sont incités à apporter un appui bénévole à l'encadrement des activités. L'Albatros les appelle les coaches, à Ambroise Croizat, on leur propose de passer le BAFA.
Ils peuvent aussi jouer un rôle important de médiation au côté des institutions en tant que pairs, lors de bagarres entre collèges (situation vécue à Pierrefitte).
Ce sont des façons de les interpeller sur l'éducation et l'encadrement des petits tout en favorisant leur insertion ou même réinsertion dans la vie du quartier.

Profil des animateurs

Au-delà des diplômes requis pour encadrer des activités, le profil de l'animateur ou de l'animatrice demande certaines spécificités.
Outre les qualités relationnelles, le sens de la responsabilité et la capacité à conduire un projet pédagogique qui sont nécessaires à tout animateur, celui, celle qui intervient dans la rue aura à faire preuve de compétences spécifiques :

- savoir observer et comprendre le territoire ;
- pouvoir entrer en contact avec des jeunes plus ou moins rétifs qui ne lui ont rien demandé ;
- s'adapter avec souplesse tant à des groupes plus ou moins fluctuants qu'à des individus, repérer les rapports de force, les leaders…
- faire preuve d'une grande autonomie et de beaucoup d'imagination ;
- assurer une fonction d'observation, d'alerte et de relais d'information soit en direction de la famille soit en direction des services sociaux concernés. Il doit pouvoir effectuer un réadressage en fonction des situations ;
- Enfin, il ne doit pas avoir peur de la rue !